

# CIPAGO

## QUE FAIRE EN CAS D'URGENCE ORTHODONTIQUE ?

Au cours d'un traitement orthodontique, en cas d'urgence (bague descellée, bracket décollé, arc désinséré, blessure dans la bouche etc...), vous devez contacter votre orthodontiste qui vous recevra dans les meilleurs délais.

Si votre orthodontiste n'est pas disponible (week-end, période de vacances etc...), il faut consulter un confrère, non pas pour réparer le problème, mais en urgence pour soulager, en cas de gêne, de blessure ou de douleur.

**Votre orthodontiste remettra tout en ordre dès qu'il pourra être revu.**

**Pour l'urgence**, en cas d'absence de votre orthodontiste, vous avez deux possibilités :

- Soit votre chirurgien-dentiste traitant
- Soit les urgences dentaires : à compter du 24 octobre 2021, les urgences dentaires sont exclusivement gérées par le **15** .

[www.cipago.fr](http://www.cipago.fr)

# CIPAGO

## QUE FAIRE EN CAS D'IRRITATION OU DE BLESSURE CAUSÉE PAR UN APPAREIL ORTHODONTIQUE ?

Au cours d'un traitement orthodontique, il peut arriver que le frottement de l'appareillage contre la muqueuse de l'intérieur de la lèvre ou de la joue provoque une petite blessure ou une petite ulcération.

Ce problème est peu fréquent et lorsqu'il se produit, c'est le plus souvent les premiers jours suivant la pose de l'appareillage car ensuite, la muqueuse réagit en produisant sa propre lubrification et se protège donc naturellement.

Si la plaie est superficielle, vous pouvez la contenir et lui permettre de cicatriser en procédant de la manière suivante :

- 1° nettoyez la plaie en la frottant avec un coton-tige imbibé de bain de bouche ; n'hésitez pas à déterger la plaie énergiquement même si cela provoque une sensation de piqûre ou de brûlure.
- 2° une fois la plaie bien propre, recouvrez-la d'une couche de gel buccal à l'acide hyaluronique ; étalez une couche mince car le gel ne doit pas être rincé ; en restant en place, il va isoler la plaie et ainsi contribuer à accélérer la cicatrisation.
- 3° si le frottement persiste, placez la valeur d'un petit pois de cire orthodontique sur l'élément de l'appareillage concerné (en général une bague ou un bracket).

Effectuez cette opération au minimum une fois par jour, le soir après le brossage des dents. Mais il est souhaitable si possible de la répéter plusieurs fois dans la journée.

Si vous n'obtenez pas de résultat ou si la plaie est importante, vous devez contacter votre orthodontiste qui vous recevra en urgence (voir page 1).